



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Belleville-Des-fuites-dans-l-environnement-largement-superieures-au-maximum-autorise>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Belleville : Des fuites dans l'environnement largement supérieures au maximum autorisé**

8 janvier 2021

France : Belleville : Des fuites dans l'environnement largement supérieures au maximum autorisé

Le 8 janvier 2021, la centrale nucléaire de Belleville (Centre - Val de Loire) a annoncé la "mise à jour" d'une déclaration d'évènement significatif pour l'environnement faite fin juillet 2020. À l'époque, la centrale avait déjà dépassé le maximum autorisé de fuites de fluides frigorigènes (100 kg/an), qui deviennent des gaz à effet de serre une fois dans l'atmosphère. Fin 2020, la somme cumulée des fuites s'élève à 269 kg. Largement plus du double de la limite fixée pour limiter les dommages causés à l'environnement par les activités de l'industriel.

Les fluides frigorigènes sont utilisés pour les climatisations et pour refroidir les équipements. Ils sont composés de molécules carbonées, le plus souvent fluorées, qui participent au réchauffement climatique. Ces liquides, lorsqu'ils sont au contact de l'air à pression normale, se transforment en de puissants gaz à effet de serre [1]. Leurs effets sur le réchauffement global, notamment dans le temps, varient selon le gaz utilisé [2].

La direction de la centrale EDF de Belleville-sur-Loire ne donnera aucun détail quant aux survenues de ces fuites, mais [fin juillet 2020](#) elle déclare que la limite annuelle, fixée par l'Autorité de sûreté nucléaire à 100 kg d'émission de fluides frigorigène, a été dépassée. Suite à interpellation, l'Autorité de sûreté nucléaire en dira plus : il y a eu 3 fuites de fluides frigorigènes entre janvier et juillet 2020, la perte total de fluides s'élève à 107 kg. **Ces fuites sont principalement dues à des problèmes techniques et matériels** : de par leur conception, les interventions sur les groupes qui génèrent du froid induisent automatiquement des fuites de fluides frigorigènes. Qui plus est, les équipements vieillissent et perdent en étanchéité au fil du temps. Le phénomène est apparemment bien connu d'EDF.

Cela ne le juggle pas pour autant puisque ces fuites ont continué de plus belle. Fin décembre, le

cumul annuel établi par la centrale EDF est édifiant : **269 kg de fluides frigorigènes ont été rejeté dans l'atmosphère en 2020, largement plus du double du maximum autorisé.** Après la déclaration initiale d'EDF fin juillet, en seulement cinq mois, 160 kg de fluides frigorigènes ont été rejetés entre août et décembre 2020. Plus que ce la centrale a laissé fuiter sur les 7 premiers mois de l'année, et qui étaient déjà trop au regard de la réglementation. **L'exploitant fait-il vraiment de son mieux pour limiter les effets délétères de ses activités industrielles et pour protéger l'environnement ?**

Ce que dit EDF :

Le 08/01/2021

Mise à jour d'un Evènement Significatif Environnement déclaré le 28 juillet 2020

Le 28 juillet 2020, suite au cumul annuel d'émissions de fluide frigorigène supérieur à 100kg et conformément à la réglementation, la Direction de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire déclarait auprès de l'Autorité de sûreté Nucléaire un Evènement Significatif Environnement.

Le 31 décembre 2020, la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire a procédé à la mise à jour de cette déclaration. **Le cumul annuel est de 268,94 kg.**

Les fluides frigorigènes sont utilisés dans les systèmes de production de froid. Dans une installation nucléaire, ils permettent le refroidissement et la climatisation de différents matériels. Les opérations de maintenance réalisées régulièrement sur ces systèmes permettent de contrôler les fluides frigorigènes et d'en détecter les émissions.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-belleville/actualites/mise-a-jour-d-un-evenement-significatif-environnement-declare-le-28-juillet-2020>

Notes

[1] * **une fuite d'un kilogramme de réfrigérant de synthèse dans l'atmosphère produit un effet de serre équivalent à celui généré par l'émission de 1 000 à plus de 13000 kg de CO2**

- Un kilogramme de R134a rejeté dans l'atmosphère produit un effet de serre équivalent à celui généré par l'émission de 1 300 kg de CO2.

- Un kilogramme de R404A rejeté dans l'atmosphère produit un effet de serre équivalent à celui généré par l'émission de 3 943 kg de CO2.

- Un kilogramme de R23 rejeté dans l'atmosphère produit un effet de serre équivalent à celui généré par l'émission de 12 400 kg de CO2.

- Un kilogramme de R508B rejeté dans l'atmosphère produit un effet de serre équivalent à celui généré par l'émission de 12 300 kg de CO2.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fluide_frigorig%C3%A8ne

[2] Pour en savoir plus, voir l'article de Bernard Laponche "[Certains gaz à effet de serre des centrales nucléaires - Fluides frigorigènes et hexafluorure de soufre](#)" publié le 20 octobre 2020 sur le site de l'association d'expertise indépendante [Global Chance](#)